

Communiqué de presse

10 ans de l'ERC:

près de 100 millions pour la recherche exploratoire en Fédération Wallonie-Bruxelles

Bruxelles, 20 mars 2017 – Créé en 2007, le Conseil européen de la recherche (ERC) est devenu en dix ans une action phare du programme-cadre européen de recherche et d'innovation Horizon 2020. Le F.R.S.-FNRS, le FWO et Belspo célèbrent aujourd'hui ce dixième anniversaire et mettent à l'honneur les chercheurs des institutions belges soutenus par l'ERC.

Le Conseil européen de la recherche

Originalité au sein des programmes de la Commission européenne, l'ERC a été créé par l'Union européenne mais placé sous la supervision d'un conseil composé de chercheurs, avec pour mission de sélectionner les meilleurs scientifiques ayant les meilleurs projets. Afin de faire émerger les idées les plus originales et novatrices, aucune thématique n'est imposée, c'est le chercheur qui défend lui-même son idée. Les montants octroyés sont plus importants, et la durée de financement (cinq ans) plus longue que ce qui se fait dans d'autres programmes, permettant ainsi aux chercheurs de se concentrer sur leurs travaux de recherche, de s'entourer des meilleurs collaborateurs et d'acquérir le matériel dont ils ont besoin. La plus grande part des financements est réservée aux chercheurs en début de carrière.

Qu'en est-il après dix ans ? À l'échelle européenne, ce sont 7000 scientifiques qui ont directement bénéficié d'un financement de l'ERC, permettant d'accueillir 50 000 chercheurs dans leurs équipes. Ensemble, ils ont publié près de 100 000 articles dans des revues scientifiques de haut niveau, déposé plus de 800 brevets, contribué à la création de 75 spin-offs.

L'ERC et les chercheurs des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- En dix ans, 13 chercheuses et 52 chercheurs des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont décroché :
 - 39 *ERC Starting Grants* de 1,5 millions d'euros pour des jeunes chercheurs ayant de deux à sept ans d'expérience postdoctorale ;
 - 11 *ERC Consolidator Grants* à hauteur de 2 millions d'euros pour des scientifiques de sept à douze ans après la thèse ;
 - 15 *ERC Advanced Grants* d'une valeur de 2,5 millions pour des chercheurs confirmés, leaders dans leur domaine ;
 - ainsi qu'un *Proof of Concept* destiné à asseoir le potentiel innovant des idées résultant de projets financés par l'ERC ;

leur permettant ainsi de se concentrer sur leurs idées les plus ambitieuses, avec leurs équipes.

- Au total, l'ERC a apporté près de 100 millions d'euros pour la recherche exploratoire au sein des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans tous les domaines scientifiques.

Le F.R.S.-FNRS est particulièrement fier de ses chercheurs qui constituent près de la moitié des lauréats ERC de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Contacts :

Natacha Wittorski
Tél. : 02 504 93 09
natacha.wittorski@frs-fnrs.be

Véronique Halloin
Secrétaire générale F.R.S.-FNRS
veronique.halloin@frs-fnrs.be

